



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

357th Council meeting

- Budget -

Brussels, 22 September 1975

President: Mr Francesco FABRI,
Deputy State Secretary,
Ministry of the Treasury of
the Italian Republic

22.IX.75

Netherlands:

Mr L.J. BRINKHORST

State Secretary for Foreign
Affairs

United Kingdom:

Mr Joël BARNETT

Chief Secretary to the Treasury

Commission:

Mr Claude CHEYSSON

Member

o

o

o

MEETING WITH A DELEGATION FROM THE EUROPEAN PARLIAMENT

Before setting down to establish the draft budget for the financial year 1976, the Council, in the presence of the Commission, met a delegation from the European Parliament, led by Lord BESSBOROUGH, Vice-President, and consisting of Mr COINTAT, rapporteur, Mr AIGNER and Miss FLESCHE.

This meeting enabled the President and the members of the Council not only to hear the Parliament delegation's initial political reflections on the preliminary draft budget but also to hold a frank and constructive exchange of views on a number of basic problems arising from the budget both generally and in particular, with regard to 1976, on the margin for manoeuvre granted to the European Parliament for increasing non-compulsory expenditure.

All who took part in the meeting were unanimous that the climate in which it had taken place augured well for the subsequent development of talks between the Council and the European Parliament on budget matters.

Whilst discussing the establishment of the draft 1976 budget, the Council bore in mind the worries expressed by the Parliament delegation and the main points of the discussion which followed.

SUPPLEMENTARY BUDGET No 3

The Council examined the requests submitted by the Commission in provisional draft supplementary budget no 3 for 1975 (additional staff requested for the implementation of the Lomé Convention and decided to grant most of these requests under the draft general budget for 1976.

SUPPLEMENTARY AND RECTIFYING BUDGET No 4

The Council drew up draft supplementary and rectifying budget no 4 for 1975. The draft budget comprises an agricultural section (approximately 260 MUA) and a research section (approximately 8 MUA).

DISCUSSION OF THE PRELIMINARY BUDGET FOR 1976

The Council ranged over the various problems raised by the preliminary draft general budget of the Communities for 1976.

In the course of its discussions, the Council examined all the chapters of the preliminary draft budget, pinpointing those problems which remained to be solved at a forthcoming meeting.

There are four sections in the general budget corresponding to the Community Institutions: Parliament, Council, Commission and Court of Justice. Discussions centred on the draft budget for the Commission, this being the operative part of the Communities' budget.

Since the Council has to submit the draft budget to the European Parliament by 5 October 1975, it will be continuing work on this at a meeting to be held on 29 September 1975.

MISCELLANEOUS DECISIONS

The Council adopted in the official languages of the Communities, the Regulation concerning certain urgent measures concerning imports of certain textile products originating in the Republic of Korea.

o

o o

The Council expressed agreement with the Commission on the principle of and arrangements for participation by the Community and the Member States in the negotiation of a new International Cocoa Agreement and adopted the directives which are to govern the Commission's conduct of these negotiations.

o

o o

The Council agreed that the Triennial Convention with UNRWA on aid to refugees in countries in the Middle East should be renewed and authorized the Commission to open negotiations with UNRWA for this purpose.

On a proposal from the Netherlands Government, the Council appointed Mr H.K. VOS, Plv. Hoofd van de Afdeling Internationale Arbeidsmarktzaken en Emigratie, a member of the Advisory Committee on Vocational Training to replace Mr VESSEUR, who has resigned, for the remainder of the latter's term of office, i.e. until 30 January 1976.

o

o

o

On a proposal from the United Kingdom Government, the Council appointed Mr Matthew J.G. WYLIE, Director, Matthew Wylie (1972) Ltd., a member of the Economic and Social Committee for the period ending 16 September 1978.

Bruxelles, le 23 septembre 1975

HF/ub

PRIORITE P 1

Remis au télex à 16 h 00

Note BIO (75) 280 aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X

Conseil Budget

Le Conseil Budget qui a entamé ses travaux hier matin à 10 h 00, a siégé jusque 2 h 00 cette nuit.

1. Une très grande partie de la journée a été consacrée à la rencontre avec la délégation du Parlement (Lord Besborough, Mme. Flesch, MM. Cointat et Aigner) et à la discussion des problèmes soulevés par celle-ci. Le Parlement demandait notamment que le Conseil prenne position sur la "marge de manoeuvre" dont l'Assemblée disposera cette année lorsque celle-ci, en dernière lecture, se prononcera sur le montant des dépenses non-obligatoires. Cette affaire était devenue particulièrement épineuse compte tenu à la fois des divergences d'interprétation des dispositions du Traité concernant le calcul de cette marge de manoeuvre, et du conflit qui subsiste toujours entre le Conseil et l'Assemblée au sujet du classement "dépenses obligatoires ou non-obligatoires", des crédits du Fonds régional. Le Conseil a proposé au Parlement une solution pragmatique qui garantissait en tout état de cause une marge de manoeuvre, solution qui a été bien accueillie par la délégation parlementaire, sous réserve bien entendu d'une prise de position de l'Assemblée elle-même.
2. Budget supplémentaire FEOGA 1975. - Le Conseil a voté le projet de budget supplémentaire proposé par la Commission pour le FEOGA garantie, soit 200 MUC.

Il a adopté de même un budget rectificatif (c'est-à-dire n'augmentant pas le montant total de la dépense) en matière de recherche, traduisant ainsi sur le plan budgétaire les affectations de crédits résultant des décisions prises en juillet par le Conseil Recherche (15 juillet).

3. Projet de Budget 1976. - Ce n'est qu'en fin d'après-midi que le Conseil a entamé l'examen du projet de budget 1976.

Il a pris position sur tous les points en instance. Toutefois, étant données les réserves de la délégation allemande qui a souhaité pouvoir prendre contact avec son gouvernement, le Conseil poursuivra ses travaux, afin de statuer, lors d'une nouvelle réunion, le 29 septembre.

En tout état de cause la date prévue par le Traité en ce qui concerne la transmission du projet de budget au Parlement (c'est-à-dire le 5 octobre) sera respectée.

./.

DIS :

- Le Conseil s'est effectivement prononcé sur tous les chapitres de la dépense. Au total il a réduit d'environ 590 MUC les crédits proposés par la Commission (qui s'élevaient à 8.059 MUC, contre 6.865 en 1975).
- C'est ainsi qu'ont été sérieusement amputés les crédits concernant le Fonds social, la recherche, la coopération au développement, la politique énergétique, et bien entendu le fonctionnement. Des chiffres détaillés vous seront communiqués ultérieurement, lorsque le Conseil aura définitivement approuvé le projet de budget.
- En tout état de cause certaines de ces réductions risquent d'être purement fictives, de nombreux budgets supplémentaires étant prévisibles en cours d'exercice.
- La raison pour laquelle le Conseil n'a pas adopté définitivement le projet de Budget n'a pas été précisée publiquement. La République fédérale avait demandé une diminution globale de 400 MUC des crédits du FEOGA, moyennant des économies de gestion, mais également des modifications de la réglementation existante pour lesquelles elle demandait des propositions à la Commission. Les crédits FEOGA ayant été adoptés par les autres délégations, la RFA a obtenu que l'adoption de l'ensemble du budget soit repoussé de 8 jours. Il est difficile de prévoir ce qui se passera la semaine prochaine : aux termes du Traité le projet de budget est arrêté à la majorité qualifiée, si bien que juridiquement la RFA ne peut à elle-seule bloquer la décision... Mais l'affaire est politique et c'est donc sur le plan politique que sera recherché un compromis.

FIN DIS.

Amitiés,

B. OLIVE



Bruxelles, le 30 septembre 1975

HF/ub

PRIORITE P 1

Remis au télex à 10 h 00

Note BIO (75) 284 aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X

CONSEIL BUDGET

Le Conseil Budget a repris ses travaux hier soir à 20 h 00 en présence du Président Ortoli et de M. Cheysson.

Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, il a été en mesure d'arrêter le projet de budget sans remettre en cause les votes intervenus lors de sa précédente session sur les divers chapitres de dépenses, y compris donc les dépenses agricoles.

Les propositions de la Commission (8.057 MUC, + 17 % d'augmentation par rapport aux moyens budgétaires disponibles en 1975) ont donc été ramenées à 7.465 MUC (soit une amputation de crédits de 592 MUC, ramenant la progression de la dépense à 8,8 %).

Après avoir voté le projet de budget (qui sera maintenant discuté, en première lecture, par le Parlement européen lors de sa session d'octobre) le Conseil a adopté (à 1 heure du matin) la déclaration suivante :

"La situation économique et financière des Etats membres de la Communauté a conduit le Conseil, au cours de la première lecture du projet de budget de 1976, à chercher toutes les économies possibles compte tenu des informations disponibles au mois de septembre. Il a ainsi adopté ce projet de budget qu'il transmet maintenant au Parlement.

Le Conseil exprime le souhait que, dans la suite de la procédure budgétaire, il soit tenu compte

- des économies supplémentaires qui apparaîtraient possibles d'ici la deuxième lecture,
- des variations de la conjoncture mondiale,
- des améliorations des différentes politiques qui auraient été agréées par le Conseil avant la seconde lecture."

Commentaire

Compte tenu de l'impasse dans laquelle semblait s'orienter la discussion budgétaire, et qui eut été lourde de conséquences, l'issue du Conseil a été accueillie avec satisfaction par la Commission. Cette satisfaction, bien entendu, ne signifie pas que la Commission ait accepté les amputations

./.

de crédits adoptées dans des secteurs importants de l'action communautaire. La discussion rebondira donc au cours de la suite de la procédure budgétaire et notamment au Parlement.

Quant à la déclaration adoptée, après plusieurs heures de discussion, elle signifie en clair que l'on tiendra compte, aux stades ultérieurs de la procédure, des éléments nouveaux susceptibles de modifier la prévision actuelle, qu'il s'agisse de modifications des perspectives d'évolution des marchés mondiaux (pour les produits agricoles)... ou de décisions du Conseil comportant, dans un sens ou dans un autre, des implications budgétaires.

DIS : En fait, cette déclaration n'apporte rien de nouveau... mais elle permet à la délégation allemande de présenter ce résultat comme ouvrant la possibilité d'économies ultérieures. FIN DIS.

Amitiés,

B. OLIVI
